

## COMMUNIQUÉ POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE CIH BANK ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 MAI 2026

Sous la Présidence de Monsieur Lotfi SEKKAT, Président Directeur Général du Crédit Immobilier et Hôtelier, société anonyme au Capital Social de 3.560.562.400 Dirhams divisé en 35.605.624 actions d'une valeur nominale de 100 Dirhams chacune, l'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue en présentiel, le 22 mai 2026 à 15 heures, au siège social sis à 187, avenue Hassan II. Après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et les rapports des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice clos le 31/12/2025, l'Assemblée Générale Ordinaire de CIH BANK a approuvé les comptes de l'exercice 2025, ainsi que l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises, telles qu'elles ont été publiées dans le journal d'annonces légales Finances News du 18 avril 2026.

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de fixer le montant des dividendes à servir au titre de l'exercice à :

- Un dividende de 14 dirhams par action.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2026, en numéraire.

Le résultat des votes de l'Assemblée Générale Ordinaire du Crédit Immobilier et Hôtelier se présente comme suit :

Résolutions	Objet	Nombre d'actions (d) : Présents ou représentés (a)	% du capital (b)	Votes valablement exprimés (c)	Voix « Contre »		Abstentions	Voix « Pour »		Résultat de l'adoption de la résolution
					Nombre	%		Nombre	%	
<b>1<sup>ère</sup> résolution</b>	Ratification des modalités de convocations à l'Assemblée générale ordinaire.	25.185.957	70,74%	25.185.957	0	0	0	25.185.957	100%	Approuvé
<b>2<sup>e</sup> résolution</b>	Compte rendu du rapport sur les conditions définitives de la réalisation de l'augmentation de capital	25.185.957	70,74%	25.185.957	0	0	0	25.185.957	100%	Approuvé
<b>3<sup>e</sup> résolution</b>	Lecture et examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31-12-2025 Approbaton des comptes de l'exercice 2025.	25.185.957	70,74%	25.185.957	0	0	0	25.185.957	100%	Approuvé
<b>4<sup>e</sup> résolution</b>	Approbaton des comptes consolidés de l'exercice 2025.	25.185.957	70,74%	25.185.957	0	0	0	25.185.957	100%	Approuvé
<b>5<sup>e</sup> résolution</b>	Quitus aux commissaires aux comptes	25.185.957	70,74%	25.185.957	0	0	0	25.185.957	100%	Approuvé
<b>6<sup>e</sup> résolution</b>	Fixation du dividende	25.185.957	70,74%	25.185.957	0	0	0	25.185.957	100%	Approuvé
<b>7<sup>e</sup> résolution</b>	Affectation du résultat	25.185.957	70,74%	25.185.957	0	0	0	25.185.957	100%	Approuvé
<b>8<sup>e</sup> résolution</b>	Jetons de présence	25.185.957	70,74%	25.185.957	0	0	0	25.185.957	100%	Approuvé
<b>9<sup>e</sup> résolution</b>	Conventions règlementées	25.185.957	70,74%	25.185.957	0	0	0	25.185.957	100%	Approuvé
<b>10<sup>e</sup> résolution</b>	Démissions d'administrateurs	25.185.957	70,74%	25.185.957	0	0	0	25.185.957	100%	Approuvé
<b>11<sup>e</sup> résolution</b>	Fin de mandat d'un administrateur	25.185.957	70,74%	25.185.957	0	0	0	25.185.957	100%	Approuvé
<b>12<sup>e</sup> résolution</b>	Nomination d'administrateurs indépendants	25.185.957	70,74%	25.185.957	0	0	0	25.185.957	100%	Approuvé
<b>13<sup>e</sup> résolution</b>	Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales	25.185.957	70,74%	25.185.957	0	0	0	25.185.957	100%	Approuvé

Conformément aux dispositions de l'article 136 de la loi 17-95, telles que modifiées et complétées par la loi 78-12.

(a) - Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés ;

(b) - La proportion du capital représentée par ce vote ;

(c) - Le nombre total des votes valablement exprimés : après exclusion des actionnaires ne devant pas prendre part au vote en vertu des dispositions de la loi 17-95 ;

(d) - Une action correspond à une voix.